

# UNE PLAIE UNIQUE

---

*« Le citoyen européen est un citoyen avec l'euro en poche », disent ceux qui, croyant aux vertus grisantes du calcul mental, s'imaginent que s'ouvre une ère d'ivresse permanente. De la vieille prérogative de battre monnaie surgirait spontanément un mouvement naturel vers l'unité politique et l'attachement à la personne morale émettrice dans l'ère de sa circulation légitime ; et du prestige au-delà.*

## **UN MONÉTARISME OBSOLÈTE ?**

*Pragmatiquement, pourtant, l'arrivée des pièces et des billets n'ajoute rien de nouveau à un processus d'intégration décidé de longue date, si ce n'est le message de son caractère irréversible. En tout cas, même si le partage d'une monnaie unique devait faire mieux percevoir les contours de l'Union, il pointerait du même coup le déficit politique et démocratique de la construction européenne.*

*Car, quant au fond, le Traité de Maastricht confie la monnaie unique à la vertu de techniciens issus du sérail de la finance auxquels, dès l'installation de la Banque Centrale, on a fixé un objectif monomaniacal : éviter à tout prix l'inflation. Il est vrai que la conjoncture des années qui ont précédé la signature du traité, tant sur le plan budgétaire que sur le plan idéologique, a lourdement pesé en faveur d'une telle orientation qui rencontrait aussi la préoccupation historique des Allemands et leur souci de réunification. Au reste, l'adoption de l'euro ne se limitait-elle pas à une simple extension de la zone mark ?*

*Ce parti pris d'une direction suspendue dans le vide est évidemment discutable, et l'on a entendu nombre de responsables politiques (des ministres des Finances en particulier) bougonner contre la rigidité*

*d'une banque centrale tardant à prendre la mesure de la dégradation conjoncturelle par une baisse de ses taux directeurs, intervenue seulement au début novembre. Encore cette décision a-t-elle été interprétée comme un simple alignement sur Washington.*

*À qui faut-il attribuer des bons points, au souci de relance des uns ou à la « rigueur » des autres ? Au-delà de l'appréciation du cas d'espèce, se profile un défaut natif de la construction européenne qui consiste, pour les politiques, à s'aliéner les instruments de décision commune par lesquels ils peuvent exercer leurs prérogatives. Est-ce faire vertu que de jeter la clé de la tirelire commune dans l'étang ou de la confier à un inconnu de passage pour être sûr de ne pas dilapider de ses économies, de ne pas se disputer sur le bon usage qui doit en être fait et surtout de ne pas devoir en rendre compte ?*

### **MÉFIANCE ET IRRESPONSABILITÉ**

*De ce point de vue, la Commission européenne vaut la banque centrale. On institue un arbitre composé de pouvoir exécutif et judiciaire et placé sur les rails aveugles des traités pour n'avoir plus à discuter ni à assumer la décision finale et, surtout, ses effets. La méfiance si souvent dénoncée des citoyens à l'égard des gouvernants n'a-t-elle pas pour origine le manque de confiance des politiques à leur propre égard ? Selon le même mécanisme, on se lie, hors de toute analyse, à des décisions hallucinantes d'impréparation comme celle de l'élargissement et de son calendrier. Faut-il être assez naïf pour voir là un élan européen ?*

*De tout cela, il ressort que la mécanique institutionnelle de l'Union européenne génère une irresponsabilité devenue intolérable dans la mesure où elle prend à revers les principes démocratiques essentiels. La dérive de nos démocraties parlementaires où les exécutifs*

*tendent déjà naturellement à court-circuiter l'essentiel des processus délibératifs se trouve redoublée par cette fameuse construction politique « sui generis » européenne. On peut ergoter pour savoir si celle-ci a été en quelque sorte une nécessité historique, un point de passage obligé, mais on ne doutera pas que la résorption graduelle du déficit démocratique qui s'y est creusé est devenue prioritaire. L'excuse consistant à prétendre que les Européens ne sont pas mûrs pour l'Europe atteint ses limites. Jusqu'où ira-t-on pour dissimuler un horizon historique en soumission à une fatalité naturelle ? Peut-on toujours avancer à reculons ?*

*Évidemment, le parlementarisme, n'a pas le monopole de la vertu. Mais depuis le temps qu'on glose à l'envi sur le fossé qui s'est creusé entre dirigeants et dirigés, on aurait pu mobiliser de façon plus per-*

*tinente l'apport spécifique d'une assemblée représentative dans l'équilibre institutionnel : celui précisément de jeter un pont entre les deux rives.*

### **UNE CRISE DE RÉGIME**

*Longtemps la question du déficit démocratique a pu être rejetée dans le domaine de l'académique ou de l'esthétisme, et balayée du revers de la main par les aventuriers autoproclamés de la construction européenne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui en raison des enjeux énormes qui doivent être pris en charge à ce niveau, qu'il s'agisse de politiques déjà européanisées par les traités (l'agriculture ou les politiques régionales) ou d'impasses des États-nations manifestement destinées à être traitées à ce niveau (politique extérieure et de défense, Europe policière, surcapacités industrielles, immigration...). D'autre part, l'élargissement mais aussi les dérives qui menacent aujourd'hui certains pays (de l'Autriche à l'Italie) confrontent l'Union européenne à des inégalités et à une hétérogénéité inédites. Les tiraillements que ne manqueront pas de susciter pourront-ils être contenus par les institutions actuelles de l'Union, ou à coup de sommets de chefs d'État ? Si cette solution médiocrement efficace était envisageable, ce serait une défaite sur le terrain des valeurs démocratiques, celui qui, précisément, donne sens à la construction européenne.*

*Certaines crises, comme celle de la vache folle, ont mis en évidence les faiblesses du modèle actuel qui s'est avéré inefficace parce que lourd et déficitaire sur le plan de sa légitimité et de sa créativité. Aussi bien, il n'est plus question aujourd'hui d'opposer les enjeux politiques aux enjeux institutionnels, mais de prendre acte du fait qu'ils sont désormais indissolublement liés. Autrement dit, qu'il est devenu illusoire de prétendre encore répondre à des urgences ou infléchir durablement les choix socioéconomiques et écologiques du continent avec les instruments actuels. Or cette illusion est chérie tant à gauche qu'à droite. À droite, parce que la faiblesse politique de l'Europe correspond à la volonté de son alignement naturel sur un espace économique mondial dérégulé. À gauche, parce qu'on prétend ne pas s'arrêter au fétichisme institutionnel pour rencontrer immédiatement l'urgence d'une situation que l'on sent à juste titre comme glissante.*

## UNE REFONDATION

*Dans l'arsenal institutionnel accumulé par l'histoire du continent, il serait bien échu que l'on ne trouve pas les ressources nécessaires à la prise en compte démocratique et à la mobilisation positive de l'interdépendance entre les États qui s'y est développée. Si, comme on le voit aujourd'hui, les gouvernements rechignent à y puiser, pourquoi ne pas mettre en charge un parlement européen dument investi d'une légitimité nouvelle ? C'est ce que l'on pourrait faire en le déclarant constituant avant les élections de 2005. Ce devrait être fait par les parlements nationaux de telle sorte qu'une continuité s'instaure entre la diversité nationale et l'Union européenne. Cela ne manquerait pas de susciter les débats de fond d'où les projets surgiraient d'eux-mêmes et la campagne rendrait enfin lisibles les enjeux d'une élection de plus en plus boudée. On pourrait même en attendre une recomposition politique fondée sur des clivages pertinents.*

*Ce rebond (on n'oserait plus parler de révolution copernicienne) est devenu indispensable ; toute ambition politique passe par un élargissement préalable de la participation politique des citoyens au plan européen via la réhabilitation d'une vraie démocratie représentative. Voilà qui remplacerait avantageusement les propos sans doute lénifiants de la future déclaration de Laeken et la procédure d'une « Convention », innovation ad hoc, qui cache mal son archaïsme : ses futurs membres, désignés à leur image par le Conseil des ministres de concert avec la Commission, devront être « consultés » sur un projet constitution européenne. Ça commence mal : on se croit revenu au bon vieux temps de Bonaparte qui lui aussi prétendait faire l'Europe et nommait ses parlementaires.*

*Théo Hachez*